

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 1
	Revision n° : 6
<b>PASTILLES DE CHLORE</b>	Date : 19/02/2015
	Remplace : 01/07/2009

## 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise :

### Identification du produit

**Nom commercial :** PASTILLES DE CHLORE

**Famille chimique :** Chloroisocyanurate –  $\text{NaCl}_2 (\text{NCO})_3 \times 2\text{H}_2\text{O}$   
**Usages identifiés pertinents de la substance:** Utilisation finale conçus pour les désinfectants, assainissants, fongicides, bactéricides et algicides pour les piscines, les baignoires, les soufflettes et les condensateurs à air, les surfaces en contact avec les aliments, blanchisserie et l'assainissement des oeufs

**Fabricant/fournisseur:**

EURO TABS s.p.r.l.  
 Parc d'activités économiques de Courtil 1603  
 B – 6671 Gouvy  
 Tel. : 080 / 337606  
 Fax. : 080 / 880710  
 e-mail : [info@eurotabs.be](mailto:info@eurotabs.be)

**Renseignements en cas d'urgence :** ETLux Tél : +352 621233874  
 Centre antipoison **070 245245**

## 2. Identification des dangers :

**Classification CLP/GHS (1272/2008/CE)** Toxicité aiguë, Catégorie 4

**Etiquetage CLP/GHS (1272/2008/CE)**



**Mentions d'avertissement :** Attention

**Mentions de danger :**

- H302: Nocif en cas d'ingestion
- H319: Provoque une sévère irritation des yeux
- H335: Peut irriter les voies respiratoires
- H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
- EUH031: Le contact avec des acides dégage un gaz toxique

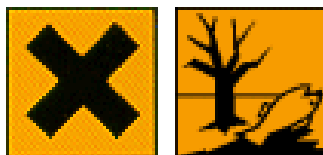
**Déclarations de précaution :** P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 2
	Revision n° : 6
<b>PASTILLES DE CHLORE</b>	Date : 19/02/2015
	Remplace : 01/07/2009

- P305+ EN CONTACT AVEC LES YEUX:  
P351+ Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs  
P313: minutes. Consulter un médecin.  
P301+ EN CAS D'INGESTION:  
P330+ Rincer la bouche  
P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON  
ou un médecin
- P402: Stocker dans un endroit sec
- P404: Stocker dans un récipient fermé

**Classification selon la Directive (67/548/CEE,1999/45/CE)**

**Principaux dangers:**



**Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable

- R 22** Nocif en cas d'ingestion  
**R 31** Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique (chlore)  
**R 36/37** Irritant pour les yeux et les voies respiratoires  
**R 50/53** Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
- S 2** Conserver hors de la portée des enfants  
**S 8** Conserver le récipient à l'abri de l'humidité  
**S 25** Eviter le contact avec les yeux  
**S 26** En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
**S 41** En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées  
**S 46** En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette  
**S 61** Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales / la fiche de données de sécurité

**Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 3
	Revision n° : 6
<b>PASTILLES DE CHLORE</b>	Date : 19/02/2015
	Remplace : 01/07/2009

### 3. Composition/informations sur les composants :

Composants Nom chimique	Concentration %	N°-CAS N°-Index N°- EINECS	Classification CLP/GHS	Classif. UE
Troclosène sodique, dihydraté; sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique, dihydraté	82,5	51580-86-0 613-030-01-7 220-767-7	Acute Tox. 4 H302 Eye irrit. 2 H319 STOT SE 3 H335 Aquatic chronic 1 H410 EUH031	R31 Xi; R36/37 Xn; R22 N; R50/53
Chlorure de sodium 7647-14-5	0,5	231-593-8	None	

### 4. Premiers secours :

- En général:** En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
- Inhalation:** Amener la victime à l'air frais. Tenir le patient au calme dans une position demi-assise.
- Contact avec la peau:** Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Rincer la peau soigneusement avec du savon doux et de l'eau en abondance. Consulter un médecin en cas d'irritation permanente.
- Contact avec les yeux:** Rincer immédiatement, longuement et abondamment avec beaucoup de l'eau, les paupières ouvertes. Consulter un oculiste en cas d'irritation permanente.
- Ingestion:** Laver la bouche soigneusement avec beaucoup et donner de l'eau à boire. Consulter immédiatement un médecin.
- IMPORTANT :**  
**Ne jamais faire boire une personne inconsciente**

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie :

- Moyens d'extinction** De l'eau en abondance. Ne pas utiliser d'extincteur chimique sec contenant des composés d'ammoniaque.
- Dangers particuliers dus à la substance :** Chauffé jusqu'à décomposition, le produit peut libérer des fumées toxiques et corrosives de trichlorure d'azote, de chlore et de monoxyde de carbone
- Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant. Porter un vêtement de protection totale. Refroidir les conteneurs en vaporisant de l'eau. Sur les petits incendies, utiliser une pulvérisation ou un brouillard d'eau. Sur les gros incendies, utiliser un déluge important ou des jets diffusés.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 4
	Revision n° : 6
<b>PASTILLES DE CHLORE</b>	Date : 19/02/2015
	Remplace : 01/07/2009

## 6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel :

<b>Les précautions individuelles :</b>	Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas respirer les poussières. Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail.
<b>Mesures pour la protection de l'environnement :</b>	Eviter la pénétration dans les égouts, le sol et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
<b>Méthodes de nettoyage/récupération:</b>	Balayer ou recueillir le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Toujours contrôler le taux de chlore et le pH (neutraliser).

## 7. Manipulation et stockage :

### **Manipulation :**

#### **Précautions à prendre pour la manipulation:**

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
Eviter contact avec la peau, les yeux.

**Préventions des incendies et des explosions:** pas de flamme nue. Ne pas fumer.

### **Stockage:**

**Exigences concernant les lieux et conteneurs:** conserver dans un emballage bien fermé, Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder la température en-dessous de 50° C.

**Indications concernant le stockage commun:** Conserver à l'abri des sources d'ignition et de chaleur (>50° C) dans son emballage d'origine, au sec.

**Autres indications sur les conditions de stockage:** tenir les emballages bien fermés

## 8. Contrôle de d'exposition/protection individuelle :

### **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

### **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail**

Valeur limité (B) ppm non applicable

Valeur limité (B) mg/m<sup>3</sup> non applicable

**Remarques supplémentaires:** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

### **Equipement de protection individuel:**

#### **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.  
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.  
Se laver les mains avant chaque pause et en fin du travail.  
Eviter tout contact avec les yeux et la peau.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 5
	Revision n° : 6
<b>PASTILLES DE CHLORE</b>	Date : 19/02/2015
	Remplace : 01/07/2009

**Protection respiratoire:** éviter de respirer les poussières. En cas de conditions poussiéreuses, porter un appareil de protection respiratoire complet NIOSH/OSHA avec cartouches de chlore pour une protection contre les gaz de chlore et pré-filtre poussière/brouillard.

**Protection des mains:**



Gants de protection néoprène

Le matériel des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la substance/à la préparation.

**Matériel approprié des gants:**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériel, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance du matériel de gants ne peut être calculée à l'avance et doit alors être contrôlée avant utilisation.

**Temps de pénétration des gants:**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et doit être respecté.

**Protection des yeux:**

Lunettes de protection



Lunettes de protection hermétiques

ou masque de protection.

## 9. Propriétés physiques et chimiques :

<b>Indications générales:</b>	
<b>Forme:</b>	Granulés sous forme de solide ou comprimés
<b>Couleur:</b>	Blanc
<b>Odeur:</b>	Comme du chlore doux
<b>Point d'éclair:</b>	Non applicable
<b>Point d'inflammation:</b>	Non applicable
<b>Auto-inflammation :</b>	Non applicable
<b>Danger d'explosion :</b>	Le produit n'est pas explosif
<b>Pression de vapeur 20°C :</b>	Non applicable
<b>Point de décomposition:</b>	A 50°C la perte de 1 mol. d'eau ; un deuxième à 95°C ; entrée en décomposition à 240-250°C
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	25 g / 100 ml (30°C)

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 6
	Revision n° : 6
<b>PASTILLES DE CHLORE</b>	Date : 19/02/2015
	Remplace : 01/07/2009

### 10. Stabilité et réactivité :

**Décomposition thermique/conditions à éviter:** stable sous des conditions normales, ne pas emballer en papier ou carton. Peut se décomposer partir de 50°C.

**Réactions dangereuses:** réagit avec : matériaux organiques, réducteurs, matériaux contenant de l'azote, oxydants, acides, produits de base, huiles, graisse, sciure

**Produits de décomposition dangereux:** trichlorure d'azote, chlore, monoxyde de carbone

### 11. Informations toxicologiques :

**Toxicité aiguë:**

-Rat, oral DL50 1671 mg/kg  
 -Lapin, dermique LD50 >5000 mg/kg

**Grave détérioration/irritation des yeux** Corrosif

**Corrosion/irritation de la peau** Corrosif

**Danger immédiat pour la vie ou la santé (IDLH)** Aucun niveau n'a été établi pour les composants ou le produit lui-même

**Mutagénicité** Non mutagène dans cinq variétés de salmonelle avec ou sans activation métabolique

**Cancérogénicité** Non classé par CIRC, OSHA, EPA.  
 Pas inclus dans le Rapport des produits cancérogènes NTP11

**Toxicité reproductrice** Le produit est administré par la bouche à des souris pleines avec 6 jours à 15 jours de gestation. L'acide dichloroisocyanurique de sodium n'induit pas d'effets tératogènes importants

**Toxicité d'organes cibles spécifiques (STOT) – exposition répétée** Toute exposition à une inhalation chronique pourrait entraîner un affaiblissement de la fonction des poumons et des dommages irréversibles aux poumons. Dans l'étude d'eau potable sur 28 jours étendue à 59 jours (rat):NOAEL = 115 mg/kg bw/jour

### 12. Informations écologiques:

**Toxicité**

**Toxicité aquatique:**

-96 heures LC50 Poisson 0,22 mg/l (rainbow trout)  
 0,28 mg/l (bluegill sunfish)  
 -48 heures LC50 Daphnie Magna 0,2 mg/l

**Toxicité aviaire:**

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 7
	Revision n° : 6
<b>PASTILLES DE CHLORE</b>	Date : 19/02/2015
	Remplace : 01/07/2009

<b>-colin de virginie, oral LD50</b>	730 mg/kg
<b>-canard malard oral LD50</b>	3300 mg/kg
<b>-canard malard, alimentaire LC50</b>	>10.000 ppm
<b>-colin de virginie, aliment. LC50</b>	>10.000 ppm

**Persistance et dégradabilité** Difficilement biodégradable. S'hydrolyse rapidement dans l'eau en acide cyanurique.

**Potentiel bioaccumulatif** Pas censé à se bioaccumuler

**Mobilité dans le sol** L'acide cyanurique est faiblement absorbé et très mobile dans tous les sols

### 13. Considérations relatives à l'élimination :

**Produit :** Ne peut être évacué avec les ordures ménagères. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ce produit NE PEUT, ni être mis à la décharge, ni être évacué dans les égouts, les caniveaux, les cours d'eau naturels ou les rivières. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Déchets dangereux par suite de leur toxicité.

**Emballages non nettoyés** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### 14. Informations relatives au transport :

3077

**N° ONU :**

**Nom d'expédition ONU :** Substance dangereuse pour l'environnement, solide, sans autres précisions (Sodium dichloroisocyanurate, dihydraté)

**Catégorie:** Classe 9 – substances et articles dangereux divers

### 15. Informations réglementaires :

**Réglementations et législations de sécurité, de santé et de protection de l'environnement pour la substance ou le mélange ::**

Identification du produit : Reporté dans la LESCN (EINECS)  
Une évaluation de sécurité chimique a été effectuée conformément à la réglementation REACH.

### 16. Information complémentaire :

**Phrases H complet comme mentionnés dans les rubriques 2 et 3**

Nocif en cas d'ingestion

**H302**

**H319** Provoque une sévère irritation des yeux

**H335** Peut irriter les voies respiratoires

**H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

**EUH031** Au contact d'un acide dégage un gaz toxique

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 8
	Revision n° : 6
<b>PASTILLES DE CHLORE</b>	Date : 19/02/2015
	Remplace : 01/07/2009

**Phrases R complet comme mentionnés dans les rubriques 2 et 3**

Nocif en cas d'ingestion

**R22**

**R31**

Au contact d'un acide dégage un gaz toxique (chlore)

**R36/37**

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires

**R50/53**

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Les renseignements et recommandations annoncés dans la présente sont donnés de bonne foi et tenus pour exacte à la date de présentation. Les informations doivent être fournies à toute personne qui utilise, manipule, stocke, transporte ou est exposée à ce produit. Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.